



Ma mère veux porter plainte pour abu de confiance

Par **kenzoua**, le **25/04/2009** à **12:32**

Bonjour,

Je m'appel thierry j'ai 45 ans, je suis un ancien enfant de la DASS et il y a 1 ans j'ai retrouvé ma vraie mère nous avons fait connaissance et tous ses bien passé et je lui est même pardonné parceque elle m'avai abandonné car j'avai des pieds beau (infirmes des 2 jambes). je lui ai parlé que j'avai un projet de prendre un restaurant mais que actuellement je n'avai pas l'apport nécessaire pour l'acquisition donc elle se propose de me prêter 15000€ je lui ai fait une reconnaissance de dette avec 10/100 intérêt et le remboursement total en 6 mois mais j'ai un retard de 4 mois et elle veut porter plainte pour abus de confiance et elle refuse catégoriquement de passer.

Je voudrais savoir ce que je risque? et je n'ai pas d'argent pour prendre un avocat.

merci si possible de me conseiller

Amicalement

Thierry